



HAL
open science

Les jeunes installés en agriculture ayant un diplôme bac + 5 et plus : qui sont-ils ?

Anne-Lise Marie Jacquot, Yannick Le Cozler, Julie Laclau, Valentine Landais, Marie Le Luel, Azélie Petrowick, Sophie Brajon

► To cite this version:

Anne-Lise Marie Jacquot, Yannick Le Cozler, Julie Laclau, Valentine Landais, Marie Le Luel, et al.. Les jeunes installés en agriculture ayant un diplôme bac + 5 et plus : qui sont-ils ?. Colloque de la société rurale d'économie rurale (SFER), ESA, Jun 2024, Angers, France. hal-04619777

HAL Id: hal-04619777

<https://hal.inrae.fr/hal-04619777v1>

Submitted on 21 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Les jeunes installés en agriculture ayant un diplôme bac + 5 et plus : qui sont-ils ?

Survey on newly farmers, with a master or PhD academic level

Anne-Lise Jacquot ^(1,2), Yannick Le Cozler ^(1,2), Julie Laclau ⁽¹⁾, Valentine Landais ⁽¹⁾, Marie Le Luel ⁽¹⁾, Azélie Petrowick ⁽¹⁾, Sophie Brajon ^(1,2)

(1) Institut Agro Rennes-Angers, 35042 Rennes, France

(2) PEGASE, Institut Agro Rennes-Angers, INRAE, 35042 Rennes, France

Introduction

Depuis plus de 50 ans, le paysage agricole français a grandement évolué, soumis notamment à une très forte dynamique de spécialisation des exploitations (EA) et de recomposition de la population agricole (Detang-Dessendre et al., 2021). Cette restructuration se traduit par une diminution du nombre d'exploitations de 20%, de l'augmentation de la taille des exploitations agricoles estimée à 25% ainsi que la diminution de près de 27,5 % du nombre de chefs d'exploitation et co-exploitants entre les recensements agricoles de 2010 et 2020 (Agreste, 2022a,b ; Caraes, 2022). Le renouvellement des agriculteurs n'est plus assuré avec 70 à 75% des agriculteurs sortants remplacés, accompagné d'un vieillissement de cette population où près de la moitié des exploitations agricoles est dirigée par au moins un exploitant âgé de 55 ans ou plus (Agreste, 2022a ; Jeanneaux et Latruffe, 2023). Ces évolutions interrogent sur l'avenir des systèmes agricoles et de leurs conséquences d'un point de vue environnemental et social (Jeanneaux et Latruffe, 2023). Midler et al., (2019) ont ainsi mis en évidence un lien entre performances environnementales et emploi, indiquant que les pratiques vertueuses sur le plan environnemental sont plus intensives en main d'œuvre. De même, ces évolutions peuvent modifier, voir fragiliser le tissu productif et les filières agricoles pouvant conduire à une restructuration de l'ensemble de ces maillons, allant des bassins de production, au conseil ou encore l'implication des agriculteurs dans les structures professionnelles (Wallet, 2021 ; Vollet et al., 2021).

Cette recomposition de la population agricole, liée à une moindre attractivité de l'agriculture, est multifactorielle : la remise en cause sociétale de l'agriculture moderne, la faible rentabilité économique des structures impliquant un différentiel de revenus entre l'activité agricole et les autres secteurs économiques, ou encore, les conditions de travail parfois difficiles, à l'exemple du secteur de l'élevage laitier (Cour des comptes, 2023 ; Detang-Dessendre et al., 2021 ; Nozières-Petit *et al.*, 2016). La transmission et l'installation de (jeunes) agriculteurs permettant de renouveler les actifs agricoles sont donc un enjeu crucial pour la profession agricole et les pouvoirs publics qu'ils soient français ou européens (Jeanneaux et Latruffe, 2023). Ainsi la commission européenne place cette thématique comme l'un des neuf objectifs spécifiques de la future PAC post-2020 intitulé : « Attirer et soutenir les jeunes agriculteurs et les autres nouveaux agriculteurs et faciliter le développement durable des entreprises dans les zones rurales » (Cour des comptes, 2023 ; Detang-Dessendre et al., 2021 ; European Commission, 2019).

Malgré ce contexte, de nouveaux agriculteurs s'installent chaque année. Les tendances de l'installation ont été à la baisse dans la fin des années 2010 avec un creux en 2020, liée à la crise sanitaire de la COVID19 avec une baisse importante de -6.7% par rapport à 2019, avec 12

508 installations (Info stats MSA, 2023). Depuis cette crise, les installations de chefs d'exploitation sont reparties à la hausse avec 14 132 installations dont 70,2% d'entre eux ont moins de 40 ans. Les installations appelées tardives (supérieures à 40 ans) ne résultant pas d'un transfert entre époux, représentent 25,8% des installations et sont en hausse plus marquées que les autres avec 2.9% en un an (Info stats MSA, 2023).

Une autre facette de l'évolution de la population agricole est le niveau de formation des chefs d'exploitations. Une étude de l'Insee a montré que le niveau de diplôme des agriculteurs s'est fortement élevé ces dernières décennies. En effet, la proportion des agriculteurs n'ayant pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges est de 14% en 2019 (proportion comparable à la population active française) contre 82% en 1982 (Chardon et al., 2020). Et 27% des agriculteurs possèdent au moins un diplôme de l'enseignement supérieur (Insee, 2024 ; Agreste, 2023 ; Chardon et al., 2020). Cette proportion reste inférieure à la population active (43%), mais progresse continuellement (1,1% en 1982, 13% en 2007 et 22% en 2017) (Chardon et al., 2020). Ainsi parmi les installations de chefs d'exploitations, certains sont diplômés à bac + 5 ou plus. Bien que n'étant ni l'objectif initial de ces formations, ni l'objectif professionnel premiers, ces nouveaux agriculteurs fort diplômés, issus ou non du milieu agricole, s'installent et deviennent exploitants agricoles. A notre connaissance, il n'existe pas de statistiques officielles ni d'études permettant de les identifier et donc de les caractériser, l'Insee ou le recensement agricole ne distinguant « une formation de niveau baccalauréat ou plus » ou « études supérieures ». Il semble donc opportun d'étudier cette catégorie de chefs d'exploitation et de co-exploitants, afin de mieux comprendre qui ils sont. Une enquête exploratoire a ainsi été menée auprès de ces nouveaux profils afin de mieux les cerner : quels sont leurs motivations et leur projet, leurs systèmes de production, leur perception du milieu agricole, ou encore leurs conditions de travail.

1 Matériel et méthodes

1.1 Cadre théorique : les hypothèses à explorer

Pour cette enquête exploratoire et dans le but de caractériser ses nouveaux profils, une enquête semi-directive mêlant approches quantitative et qualitative a été menée. Cette enquête a reposé sur un certain nombre d'hypothèses afin de mieux qualifier ces agriculteurs forts diplômés.

- Le choix de la structure agricole et du système de production et son fonctionnement: Nous avons émis l'hypothèse que les installés avec un bac + 5 et plus privilégiaient l'installation collective plutôt qu'individuelle. En effet, les statistiques officielles indiquent que le niveau de qualification est plus important dans structures de taille économiques plus importantes (33% ayant un niveau d'études supérieures en structures collectives contre 27% de l'ensemble des agriculteurs ; Insee, 2024) qui serait associé à un besoin de compétences économiques, administratives et comptables (Forget et al., 2019).

Nous avons aussi présumé qu'ils font le choix de productions labellisées associées ou non à de la transformation et de la vente en filière courte. En effet, le recensement agricole de 2020 a montré une progression des exploitations engagées dans une démarche de qualité, et qu'elle concernait peu les exploitations de petites tailles (Agreste 2022c). A l'image de l'émergence de nouvelles formes d'installations collectives dans le paysage agricole, que l'on peut qualifier de

« collectifs agricoles non familiaux », ces dernières se caractérisent par une prédominance d'activités agricoles diversifiées, des pratiques agricoles inspirées par les principes de l'agroécologie, valorisée par des activités de transformation et de vente en circuit-court (Crétin et al., 2023).

Malgré le fait que les exploitants agricoles restent la profession ayant le plus fort volume horaire (Insee, 2024), et que les structures agricoles basées sur des pratiques alternatives telles que décrites plus en haut (activités diversifiées, transformations, circuits courts, pratiques agroécologiques, ...) sont intensives en travail (Crétin et al., 2023 ; Schanz et al., 2022 ; Laurent et al., 2021), nous avons présumé que ces installés forts diplômés ont des exigences concernant leurs conditions de travail. En effet, ces profils d'agriculteurs avec un BAC+5 et plus ont probablement travaillé dans d'autres structures, en tant que salariés, avant leur installation, renforçant vraisemblablement leurs attentes envers de meilleures conditions de travail (Servière et al., 2019). Ils pourraient ainsi considérer leur métier comme une étape professionnelle sur une trajectoire de vie à l'image des « hors cadre familiaux » (Gasselin et al., 2014) ou être amené à mieux respecter un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle (Contzen et Forney, 2017).

- Les raisons ayant motivé l'installation et sens du métier

Nous émettons l'hypothèse que les motivations à l'installation de ces agriculteurs forts diplômés sont plus liées à développer une activité agricole et des pratiques en accord avec leur sens du métier, qui peut être défini par la signification et la direction que donnent individuellement les agriculteurs, garant de leur engagement et leur maintien dans la profession (Mazaud et al., 2024). A l'instar des études de Milone et Ventura (2019) sur les nouvelles générations d'agriculteurs en Italie recherchant une plus grande autonomie et d'un modèle permettant de renouer avec les consommateurs et la société civile, nous supposons que les nouveaux profils ont une plus grande sensibilité à la protection et à la conservation de l'environnement, ainsi qu'un lien à la nature fort. Nous supposons donc que ces valeurs sont au cœur des motivations à s'engager et se maintenir dans la profession en tant qu'agriculteur. De plus, pour une partie d'entre eux, issus de formations supérieures en agronomie ou agriculture, les enjeux environnementaux, sociétaux ou plus largement de transitions écologiques sont au cœur de ces formations.

- Les difficultés rencontrées à l'installation

Comme tout candidats à l'installation, les agriculteurs forts diplômés, qu'ils soient issus du milieu agricole ou non issus, ont pu être confrontés à des difficultés lors de leur installation. Le coût important de la valeur de l'exploitation à reprendre ou des parts à acquérir, accès aux financements, accès au foncier sont d'autant de difficultés possibles à surmonter (Jeanneaux et Latruffe, 2023) ou encore des difficultés à maîtriser des compétences techniques spécifiques ou mettre en place le système initialement prévu à l'installation. Identifier les difficultés de ces nouveaux profils permet de mieux cerner si elles leur sont spécifiques et si le parcours à l'installation a répondu à leurs besoins.

- Insertion dans les réseaux professionnels et formation

Pour les différents organismes professionnels agricoles, réussir à renouveler les agriculteurs engagés dans leurs structures est un véritable enjeu, voir une crainte (Purseigle, 2018). Il semble opportun d'identifier si ces nouveaux profils sont impliqués dans ces structures, lesquelles et quelle est leur regard dessus. Selon Purseigle (2018), un engagement dans l'action collective dénote d'une volonté de ne pas subir son environnement socio-économique et d'une recherche d'autonomie.

Un autre point à explorer est aussi la formation de ces agriculteurs fort diplômés. Continuent-ils à se former malgré leur BAC+5 et plus ? Auprès de quels types de structures (Chambres d'agriculture, coopératives d'approvisionnement ou ONVAR, ou une combinaison de structures) ? Ont-ils des besoins spécifiques et se reconnaissent-ils dans une approche particulière du conseil telle que les a définis Faure et al. (2018)? Et sont-ils satisfaits par l'offre du paysage de l'encadrement ?

1.2 Dispositif d'enquêtes et traitement des données

- Réalisation de l'enquête

Cette enquête semi-directive a été réalisée dans le cadre d'un module pédagogique intitulé « Enquêtes et typologie » par 11 étudiants agronomes de la spécialisation « Sciences et ingénierie des productions animales » de l'Institut Agro Rennes-Angers. Appuyés des enseignants encadrants, les étudiants ont conçu et réalisé cette enquête, et analysé les premiers résultats lors de ce module qui a eu lieu du 08 au 19 janvier 2024.

Le guide d'entretien a été construit sur la base des hypothèses développées dans le cadre théorique. Il comprenait ainsi huit parties et 93 questions permettant d'explorer : i) qui est l'enquêté, son exploitation agricole, ses caractéristiques et son fonctionnement, des conditions de travail ainsi que sa perception des performances économiques de l'exploitation ; ii) la formation et le parcours professionnel ; iii) le parcours d'installation incluant les motivations, et les difficultés rencontrées; iv) son intégration dans les réseaux professionnels et sociétaux ainsi que son avis sur le système agricole français actuel.

Ce guide permettait de recueillir à la fois des données quantitatives et qualitatives.

- Critères de sélection des enquêtés

Seuls les agriculteurs ayant un niveau BAC+ 5 et plus ont été sélectionnés, équivalent au moins à un diplôme de Master ou école d'ingénieur. Afin de pouvoir bénéficier de « souvenirs » relativement récents, seuls les installés depuis moins de 10 ans ont été questionnés. Les contacts ont été obtenus via les réseaux d'anciens élèves (principalement de l'Institut Agro Rennes-Angers), des contacts des enseignants, les réseaux sociaux ainsi que par effet « boule de neige » (contacts transmis par les enquêtés eux-mêmes).

Au final, 84 agriculteurs ont été contactés, par mail ou téléphone selon les données disponibles, et 41 entretiens d'une durée de 1h (\pm 30 mn) ont été réalisés en présentiel (4) ou distanciel (37). Les données récoltées ont ensuite été traitées en effectuant une analyse statistique descriptive des données sur Rstudio. Une analyse des correspondances multiples construite sur les variables relatives aux motivations à l'installation a permis d'établir des profils d'agriculteurs (package Factoshiny).

2 Résultats et discussion

2.1 Description de l'échantillon

Sur les 41 agriculteurs ayant participé à l'enquête, 2 sont titulaires d'un doctorat (PhD) et la moyenne d'âge est de 34 ans (± 5). Un peu plus de la moitié de l'échantillon (24/41) se sont installés hors cadre familial et pour 63% d'entre eux, en structures collectives par choix (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun). Ils ont majoritairement suivi des études supérieures en agronomie (93%). En moyenne, ils se sont installés après 5 années d'activité, majoritairement dans le milieu agricole, mais la plupart d'entre eux ont effectué une formation complémentaire pour s'installer. Les structures et orientations de production des enquêtés sont diverses, tant par la présence de labels (11 en agriculture biologique, 1 en AOP) que dans leurs choix d'ateliers (Bovin lait 21, Bovin viande 14, porc 13, caprin 4, fruits 3, ovin 3, maraichage 3, énergie 1).

Tableau 1: description des enquêtés : échantillon total et par type de production (moyenne, médiane, valeur minimale-maximale)

	Effectifs	Nombre UTH	SAU (Ha)	SFP (Ha)	Nombre d'ateliers	Note de travail physique
Echantillon total	41	3.5 <i>2.5</i> 1-22	124.9 <i>96.5</i> 0.3-450	89.5 <i>65.5</i> 0-450	1.4 <i>1</i> 1-3	6.9 <i>7</i> 4-10
Bovins	19	3.2 <i>2.5</i> 1-14	106.8 <i>49.5</i> 49 - 235	81.3 <i>65</i> 46.5-180	1.2 <i>1</i> 1-2	6.6 <i>7</i> 4-10
Maraîchage	3	2.1 <i>2.3</i> 1-3	1.90 <i>0.40</i> 0.3-5	-	1 <i>1</i> 1-1	7.3 <i>7</i> 7-8
Mixte	11	5.3 <i>4.0</i> 2-22	167.5 <i>107</i> 34-350	96.6 <i>80</i> 12-230	2.2 <i>2</i> 1-3	7.1 <i>7</i> 5-10
Porc	3	3.7 <i>2.0</i> 2-7	146 <i>160</i> 98-180	-	1 <i>1</i> 1-1	6.7 <i>7</i> 6-7
Petits ruminants	5	1.6 <i>2</i> 1-2	157.6 <i>100</i> 21-450	149.5 <i>63.5</i> 21 - 450	1.2 <i>1</i> 1-2	7.2 <i>7</i> 6-8

2.2 Description des profils

Grâce à une Analyse des Correspondances Multiples et une classification qualitative complémentaire, quatre profils d'agriculteurs fort diplômés ont pu être déterminés, basés sur leurs motivations et leur mode d'installation (transmission, insertion ou création).

Seuls les deux premiers axes de l'ACM ont été utilisés, ils expriment 27.98% de l'inertie du jeu de données. L'axe 1, exprimant 17.88% de la variabilité des individus, permet de distinguer les

individus selon les motivations à l'installation et le mode de valorisation des produits. Sur les coordonnées positives, les individus expriment une motivation de « produire de façon saine et de qualité » ainsi que « se rendre utile » à la société, en favorisant la transformation à la ferme et les circuits-courts. L'axe 2, exprimant 10,11% de la variabilité des individus, permet quant à lui, de distinguer les individus selon les motivations à l'installation et le contexte de l'installation. Sur les coordonnées positives, les individus revendiquent une motivation liée à « l'auto-entrepreneuriat » et le contexte d'installation « hors cadre familial ».

La variable « délégation » n'a pas été utilisée pour établir les profils, cependant les individus se disposent dans la typologie selon leur recours ou non à la délégation.

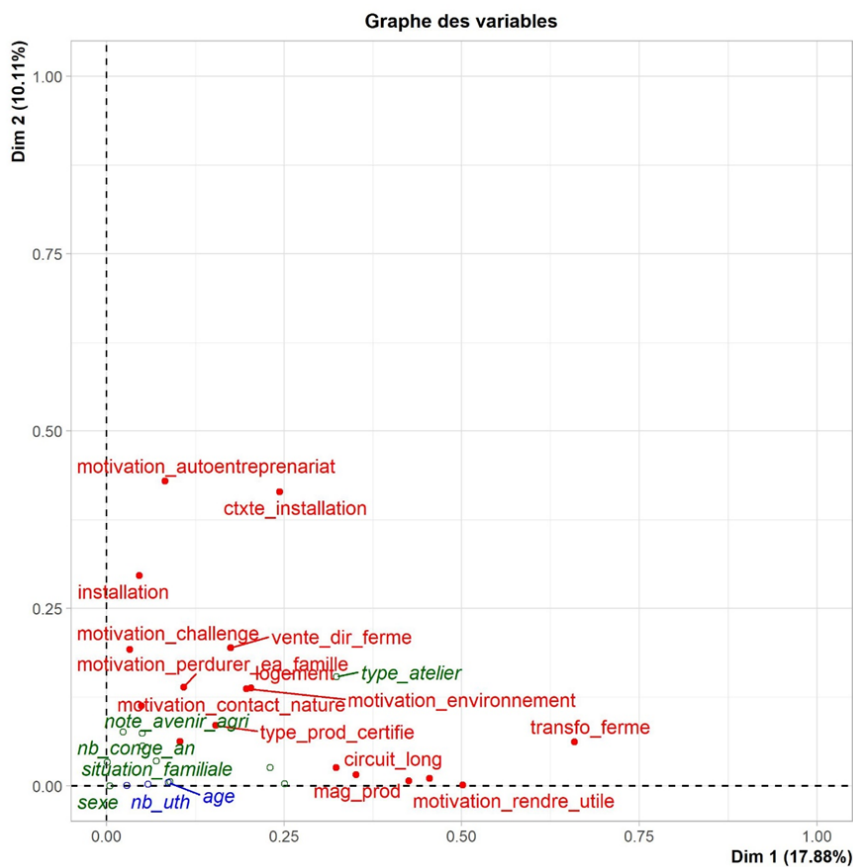


Figure 1: graphique des variables (ACM) Les facteurs en rouges sont les modalités actives, en vert, les modalités illustratives et en bleu, les quantitatives.



Figure 2: graphique de l'ACM présentant l'ensemble des individus et les profils

- **Profil 1 : « promouvoir une production écologique et saine »: (N=12)**

Ce profil d'agriculteurs s'est installé avec pour motivation principale le fait « de se rendre utile » à la société et l'envie de « proposer des produits sains et de qualité », le tout en préservant l'environnement. C'est un métier passion, un cadre de vie, une envie aussi de contribuer à dynamiser le territoire.

Ils se sont installés à plusieurs, dans des collectifs « hors-cadre familiaux » qu'ils ont trouvé via les amis ou le bouche à oreille. Cet aspect collectif est l'une des raisons de s'être installé. Avant l'installation, la moitié d'entre eux ont effectué une formation complémentaire, des périodes de stage ou du salariat agricole pour gagner en compétences techniques. L'ensemble des agriculteurs de ce profil n'a pas changé de projet ou système entre le projet de l'installation et sa réalisation. Les difficultés lors de l'installation ont été diverses mais plutôt liées à la communication au sein du collectif ainsi qu'à l'insertion dans le milieu professionnel agricole et le voisinage.

Ces agriculteurs ont construit leur système de production en s'appuyant sur une forte valeur ajoutée, par une certification (Agriculture Biologique), et de la transformation. Ils s'appuient sur des circuits courts, avec atelier de transformation à la ferme, et vente à la ferme ou en magasins de producteurs. Pour l'élevage, ils privilégient les races peu communes, locales et/ou à faibles effectifs. Deux maraîchers se retrouvent aussi dans ce profil. La surface moyenne de ce profil est de 115 hectares mais avec une grande variabilité liée à des productions diverses (0,3 à 350 hectares).

Concernant leurs conditions de travail, en moyenne de 4,9 UTH par exploitation, leur temps de travail et le nombre de jours de congés pris par an est très variable mais estimé en moyenne à 51 à 55 heures par semaine et 2 à 3 semaines de vacances. Ils estiment la pénibilité physique de leur travail à 7.36 sur une échelle de 1 à 10, 10 étant le plus pénible. Tous déclarent avoir des pics de travail importants au cours de l'année, liés à la saisonnalité de la production. La majorité déclarent mettre en place des pratiques pour améliorer l'organisation de travail, mais on peut recourir à la délégation et jamais à la robotisation.

Les agriculteurs de ce profil sont plutôt satisfaits de leur revenu (aux alentours d'1,5 SMIC – salaire minimum de croissance) au regard de leurs objectifs de production et de vie. Pour l'avenir à court-terme de leur exploitation, ils recherchent un meilleur équilibre dans le temps de travail et la vie personnelle. Et pour l'avenir à long-terme, ils recherchent à gagner encore en autonomie, incluant l'autonomie décisionnel et à adapter leur système de production au changement climatique.

10/12 travaillent avec structures de conseil plutôt de type ONVAR (CIVAM, GAB, ...) et continuent de se former. Et 9/12 sont impliqués dans les organisations professionnelles agricoles permettant s'investir dans les maillons des filières qui leurs permettent de stabiliser leurs systèmes et débouchés (réseaux porc plein air, abattoir de proximité).

Concernant l'avenir de l'agriculture, ce profil d'agriculteur est plutôt optimiste (Note avenir 3.25 / 5 avec 5 note la plus optimiste) mais avec une inquiétude forte sur les évolutions des systèmes de production (très grosses fermes vs les extensifs).

ii) Profil 2 : « faire perdurer l'EA familiale » (N=8):

Ces agriculteurs ont repris ou se sont insérés dans des structures familiales déjà existantes. Leur installation s'est effectuée à la suite d'une opportunité familiale, mais totalement par goût du style de vie et par envie. Leur expérience sur la ferme familiale les a sensibilisés à la nature qui est une valeur importante pour eux.

Pour la plupart, l'installation s'est effectuée dans ou avec un collectif (parents, fratrie...). L'installation a été accompagnée par les services de la chambre avec la DJA. Pour six d'entre eux, le projet d'installation a été modifié par rapport à celui actuellement mis en place. Ils n'ont pas effectué de formation complémentaire avant installation. Les difficultés auxquelles ils ont été confrontés lors de l'installation est plutôt le relationnel au sein du collectif.

Leur système de production est en continuité avec celui précédemment présent, avec un circuit de commercialisation long et des ateliers bovins en général, pour la moitié d'entre eux non labellisés.

Le collectif de travail est d'environ 2,25 UTH par exploitation et travaillent en moyenne entre 50 et 55 heures par semaine. Ils s'autorisent un peu de congés (environ 15 jours par an), mais délèguent davantage le travail aux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) et Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) que le profil précédent et ont aussi plus recours au salariat. Les exploitations sont de grande taille (133 ha en moyenne – min 53 à max 235). Ils perçoivent leur travail comme moyennement physique (6,2/10) et sont plutôt satisfaits de leur revenu (1,8 à 2 SMIC en moyenne). Ils subissent également des pics de travail, notamment liés à la période de récolte mais délèguent.

Les objectifs de ces agriculteurs pour le futur de leur exploitation sont liés, à court terme, à l'amélioration des conditions de travail et à long terme, une difficile adaptation au changement

climatique. Les effets du changement climatique sur leur système de production sont perçus comme une réelle crainte pour eux.

Ce profil est composé d'agriculteurs s'impliquant tous dans les organisations agricoles, et travaillent avec des structures de conseil de type spécialisé (OCEL, chambres, coopératives). Ils sont plutôt confiant en l'avenir de l'agriculture (3,1 de note d'avenir) et le voit comme devant allier approche individuelle (à l'échelle de l'exploitation) et approche collective (filère).

iii) Profil 3 : « aimer être au contact de la nature » N=9

Ce profil est composé d'agriculteurs qui se sont installés avec des motivations fortes sur le contact avec la nature, les animaux en élevage. Ils sont majoritairement installés dans un cadre familial (5/7) par opportunité familiale et goût de l'agriculture. 6 agriculteurs sur 9 sont installés au sein d'un collectif ou en couple par volonté de facilitation de l'organisation de travail. Ce profil est caractérisé par une revendication forte autour du sens du métier et du contact avec la nature, suite à des précédentes activités professionnelles, jugées plus loin du terrain et de la nature. Quasiment tous ont dû changer leur projet au cours de l'installation pour l'adapter à diverses contraintes techniques. Les principales difficultés rencontrées lors de l'installation sont liées aux aspects administratives et à la charge mentale. Leur projet d'installation a été accompagné par la chambre avec les aides DJA. La moitié a fait des formations complémentaires, plutôt axées sur la technique, avant de s'installer.

7/9 sont en production labellisées (Agriculture Biologique ou système AOP) et un peu plus de la moitié en filière longue. La SAU moyenne est de 113,8 hectares (27 à 320 hectares).

Les conditions de travail de ce profil sont caractérisées par un collectif plus restreint (2,7 UTH par exploitation) ayant recours à la délégation avec une grande variabilité dans le volume horaire de travail par semaine (en moyenne 50h/semaine) et 2 à 3 semaines de congés par an. Ils se déclarent comme plutôt satisfaits de leur rémunération, qui est en moyenne de 2 SMIC par personne.

Les objectifs annoncés par ces agriculteurs à court terme sont la stabilisation de leur projet et de leurs conditions de travail. Ils revendiquent aussi une nécessaire prise en compte du changement climatique à long terme pour leur système.

Ces agriculteurs sont tous impliqués dans les organisations agricoles, que ce soit dans des syndicats ou des associations militantes portées sur l'agroécologie. Ils s'entourent pour le conseil d'organismes de type GAB ou FOG (formation collective à la gestion) ou revendiquent une autonomie décisionnelle en refusant le conseil.

La vision de l'agriculture de ce profil est plutôt neutre à pessimiste (2,6/5 en moyenne) comparativement aux autres profils, liées à des interrogations sur les évolutions du climat et de l'environnement. Ils contestent les décisions des politiques publiques ne promouvant pas les pratiques vertueuses pour l'environnement et regrettent la tendance à l'augmentation de la taille des structures agricoles et les systèmes trop gourmands en intrants. Pour la vision de l'agriculture dans le futur devrait être collective dans l'idéal mais semblent être dubitatifs sur cette voie.

iv) Profil 4 : « Entrepreneuriat et oser les défis » N=12

Ce profil d'agriculteurs est caractérisé par une revendication forte du statut d'autoentrepreneur et un goût pour les défis. Ces agriculteurs sont majoritairement associés seuls, et certains ont

même créé leur propre structure. C'est un choix de leur part et une volonté de ne pas s'associer ou de partager les décisions stratégiques. Ils se sont installés en « hors-cadre » familial et ont trouvé leur structure dans le répertoire, par bouche à oreille ou par d'anciens clients. Ils ont un goût revendiqué pour l'agriculture et la technicité des productions et la stimulation intellectuelle associée. Deux tiers des agriculteurs de ce profil a effectué en amont de l'installation des formations complémentaires, axées sur la technique. La moitié a dû changer de projet lors de l'installation. Les principales difficultés sont liées à la charge mentale du montage du projet et du système, à la pénibilité physique et aux aspects administratifs.

La moitié est en production labellisée, en circuit long mais la moitié fait de la vente à la ferme aussi. Dans ce profil, tous les types de production se retrouvent (monogastriques, petits ruminants, mixtes, bovins et un maraîcher). La surface moyenne de ces exploitations est de 138,5 hectares (5 à 450 hectares).

Concernant les conditions de travail, ce profil a plutôt un fort volume de travail (+ de 55h par semaines) et utilisent le salariat, la délégation de travail et le recours à la robotisation pour réduire leur charge de travail. Le nombre d'UTH de ces exploitations est en moyenne à 3,7 grâce à des salariés nombreux. Ils prennent en moyenne peu de vacances (environ 1 semaine par an). C'est le profil avec une perception de leur rémunération mitigée, avec moitié d'entre eux non satisfait, alors que les niveaux de rémunération sont plus hauts que les autres profils (2 à 3 Smic).

Ces agriculteurs sont à la recherche d'optimisation de leur système, afin de maximiser leur productivité et leur efficacité. A court terme, ils déclarent vouloir développer leur activité et leur rentabilité, soit par des leviers d'intensification, de diversification ou de plus de valeurs ajoutées à leur production. A long terme, leurs objectifs relèvent plus d'un souci de stabilisation et de maintien des performances dans le temps, quel que soit le contexte (changement climatique, contexte de marché...).

Ce profil est caractérisé par le fait d'avoir une vision optimiste de l'avenir agricole (3,4/5) avec des discours sur l'agriculteur, pilier essentiel de la vie économique et du rôle nourricier. Etonnamment, ils ont une vision collective de l'avenir de l'agriculture, que soit à l'échelle de l'exploitation (organisation du travail facilitée) et à l'échelle des filières.

CONCLUSION

Cette étude a montré que les quatre profils d'agriculteurs installés à Bac+5 ou plus se distinguent en fonction de leurs motivations pour s'installer, et influençant leur choix de système de production, leur mode d'installation et les acteurs qui les entourent.

Cette étude, exploratoire et sur un petit échantillon, a pu mettre en évidence que les installés avec un bac + 5 et plus privilégient en majorité l'installation au sein de structures collectives, et pour 63% d'entre eux, dans un contexte « hors-cadre familial ». Une surreprésentation des systèmes de production sous signe de qualité (agriculture biologique, label rouge ou encore AOP) au sein de l'échantillon est cohérente avec les études remarquant et étudiant l'émergence de nouveaux profils, tels que les « collectifs agricoles non familiaux », plaçant les pratiques respectueuses de l'environnement au cœur de leurs systèmes (Crépin et al., 2023) et un alignement du système de production avec leurs valeurs (Mazaud et al., 2024). Une partie des agriculteurs enquêtés revendiquent ainsi des motivations fortes pour s'installer, axées sur le contact avec la nature, promouvoir une production saine et respectueuse de l'environnement.

Elles sont issues d'une sensibilisation (voir de positions militantes) acquise précédemment, auprès de leur famille ou de leur parcours antérieur.

Cette étude a pu faire ressortir que les principales difficultés lors de l'installation sont plutôt d'ordre relationnel (au sein du collectif mais aussi du réseau professionnel et du voisinage), administratif impliquant des niveaux de charge mentale déplorée. Près de la moitié des enquêtés ont ainsi dû modifier leur projet initial. Les facteurs ne facilitant pas l'installation tels que l'accès au foncier, le coût important d'investissement ou l'accès aux financements n'est pas ressorti contrairement à l'étude de Jeanneaux et Latruffe (2023).

Cette étude n'a pas permis d'identifier si ces nouveaux profils d'agriculteurs considéraient leur métier comme une étape professionnelle et non comme le projet d'une vie comme l'a identifié Gasselin et al., (2014). Néanmoins, une très grande majorité sont à la recherche d'un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. 56% des agriculteurs enquêtés déclarent des volumes horaires de travail importants (+50 heures par semaine) ainsi qu'un faible nombre de congés ne permettant pas de les distinguer de la population agricole générale sur ce critère. Ils sont en majorité satisfaits à plutôt satisfaits de leur niveau de rémunération. Seuls les agriculteurs du profil « autoentrepreneuriat » semblent moins satisfaits, au regard de leurs objectifs initiaux et des moyens mis en œuvre.

Concernant l'enjeu de l'implication de ces nouveaux profils dans le tissu agricole, plus de 80% des enquêtés sont impliqués dans des organisations professionnelles que ce soit associations, CUMA, syndicats ou groupements de producteurs. Ces engagements s'effectuent en cohérence avec leurs motivations et valeurs recherchées. Pour la plupart, ils continuent à se former et font appel à des conseillers. Une recherche d'autonomie décisionnelle est néanmoins présente pour certains, refusant le conseil ou le sélectionnant selon une adéquation avec leurs valeurs.

Cette étude a permis de mettre en lumière des profils d'agriculteurs différents. Ainsi des profils novateurs ont pu aussi se différencier, notamment par une volonté de créer des systèmes se distinguant de ceux préexistants, et avec une perception différente du monde agricole qu'ils souhaitent partager pleinement avec les acteurs en place, et non pas opposer. Au-delà de la typologie établie permettant de distinguer les agriculteurs entre eux, ces derniers peuvent revendiquer des motivations complémentaires et non les opposer, à l'image des certains agriculteurs dans le profil « entrepreneuriat » qui proposent une production en agriculture biologique et en filière courte.

Cette étude exploratoire, sur un échantillon restreint, principalement recrutés parmi le répertoire des anciens étudiants d'école d'ingénieur en agronomie, mériterait d'être élargie à un panel plus étendu, que ce soit en nombre, mais aussi de formations différentes afin de confirmer ou non les tendances révélées dans cette étude.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des étudiants ayant contribué à cette enquête : Boisgontier L., Coeurdray M., Core--Brazier L., Cotillard L., Josse T., Laclau J., Landais V., Le Hec R., Le Luel M., Leroy C., Montolio M., Morin E., Oudart C., Petrowick A., Pourcelot C., Prats C., Rousselet C., Schwenck S., Varnier G.. Nous remercions également les agriculteurs enquêtés pour avoir accepté de passer du temps avec les étudiants et d'avoir répondu à leurs questions. Enfin, Fabien Degalez pour son aide sur les analyses statistiques.

Bibliographie

- Agreste (2022a)**. Recensement agricole 2020 – Age des exploitants et devenir des exploitations, Primeur, Juillet 2022, n°10, 4p
- Agreste (2022b)**. Recensement agricole 2020 – Main d’œuvre et externalisation des travaux, Primeur, Juillet 2022, n11, 4p
- Agreste (2023)**. Population agricole, formation et recherche. Formation initiale, Graph’Agri 2023, n°4, p49-50
- Caraes D. (2022)**. Recensement agricole 2020 Chiffres clés – APCA Présentation 16 mai 2022, diaporama 72p
- Chardon O., Jauneau Y., Vidalen J. (2020)**. Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d’hommes. Insee Focus, N°212, parue en ligne le 23/10/2020, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717#titre-bloc-15>
- Cour des comptes (2023)**. La politique d’installation des nouveaux agriculteurs et de transmission des exploitations agricoles. Communication à la commission des finances du Sénat, Cour des comptes: 188.
- Contzen, S. and J. Forney (2017)**. "Family farming and gendered division of labour on the move: a typology of farming-family configurations." *Agriculture and Human Values* 34(1): 27-40.
- Cretin, L., L. Laurens and P. Scheromm (2023)**. "Les fermes collectives en France: vers une figure émergente d’organisation de l’exploitation agricole?" *Economie rurale*: 5-24.
- Détang-Dessendre, C., J.-N. Depeyrot and L. Piet (2021)**. PAC et emploi agricole : un regard européen. Notes et études socio-économiques. Sercive de la statistique et de la prospective, Centre d’études et de prospective. 50: 142.
- Faure, G., A. Toillier, M. Havard, P. Rebuffel, I. M. Moumouni, P. Gasselin and H. Tallon (2018)**. Le conseil aux exploitations agricoles pour faciliter l’innovation : entre encadrement et accompagnement. Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires. Versailles (France), Editions Quae: 259 p.
- Forget, V. D., A. Grandjean, A. Huille, B. Legagneux, G. Nguyen, L. Piet, C. Détang-Dessendre, B. Dedieu and J. Ramanantsoa (2019)**. L’emploi et les activités agricoles : chiffres et évolutions clés. *Actif’Agri, Transformations des emplois et des activités en agriculture*. Forget, La Documentation française: 15-29.
- Gasselin, P., J.-P. Choisis, S. Petit, F. Purseigle and S. Zasser (2015)**. L’agriculture en famille: travailler, réinventer, transmettre, EDP sciences. 382p.
- Info Stat MSA. (2023)**. Les installations d’exploitants agricoles en hausse plus modérée en 2022. Les statistiques de la MSA. 19 décembre 2023, 5p
- Insee (2024)**. Transformations de l’agriculture et des consommations alimentaires. Insee Références – Edition 2024. 174p
- Jeanneaux, P. and L. Latruffe (2023)**. "Les enjeux de la transmission agricole en France." *Regards croisés sur l’économie* 33(2): 113-121.
- Laurant, D., D. Bazile, C. Le Page and E. Rousselou (2021)**. "Proposition d’un cadre d’analyse des nouvelles formes collectives d’exploitation agricole en France." *Cahiers de l’Agriculture*. 30: 45.
- Mazaud, C., S. D. Bianco, C. Leroux and A. Sigwalt (2024)**. Le sens du métier, déterminant des pratiques des agriculteurs. Construire, perdre, retrouver le sens du travail en agriculture. P. Spoljar, L. Dupre and C. Depoudent, *Educagri*: 73-84.
- Midler, E., J.-N. Depeyrot and C. Detang-Dessendre (2019)**. Performance environnementale des exploitations agricoles et emploi. Document de travail. Paris, Centre d’études et de prospective - Ministère de l’agriculture et de l’alimentation. 14: 35.
- Milone, P. and F. Ventura (2019)**. "New generation farmers: Rediscovering the peasantry." *Journal of Rural Studies* 65: 43-52.
- Nozieres-Petit M.-O., Baritoux V., Couzy C., Dervillé M., Perrot C., Sans P., You G., 2016**. Organisation des filières de ruminants: Quelles évolutions? Quelles alternatives pour les éleveurs?. 23èmes Rencontres Recherche Ruminants, Déc 2016, Paris, France, 9
- Purseigle, F. (2018)**. "Insertion dans les métiers et renouvellement des générations en agriculture : de nouveaux défis pour les coopératives agricoles." *Cahiers du Développement Coopératif* 3(27-31): np.
- Schanz, L., B. Oehen, M. Benoit, G. Bernes, M.-A. Magne, G. Martin and C. Winckler (2023)**. "High work satisfaction despite high workload among European organic mixed livestock farmers: a mixed-method approach." *Agronomy for Sustainable Development* 43(1): 4.
- Vollet, D., H. Bossuat, P. Gasselin, P. Labarthe, F. Wallet, A.-S. Barbarot, M. Filippi and D. Rousselière (2021)**. "La valeur ajoutée des « Organismes nationaux à vocation agricole et rurale » (Onvar) au développement territorial." *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* 12(1).
- Wallet, F. (2021)**. L’évolution des modèles productifs agricoles permet-elle leur coexistence sur les territoires. In. *Coexistence et Confrontation des Modèles Agricoles et Alimentaires. Un Nouveau Paradigme de Développement Territoriale*. P. Gasselin. Versailles, Quae: 73-87.